



## Ce sur quoi nous serons très attentifs cette année

### Refuser la tricherie et restaurer la valeur de l'évaluation – Collège et Lycée

Obtenir une bonne note sans apprendre, gagner quelques points pour atteindre la moyenne ou la note supérieure, jouer à tromper la vigilance du surveillant... il y a de nombreuses raisons pour se donner le droit de tricher. Les outils numériques modernes, connectés multiplient les possibilités en rendant la tricherie plus « facile », plus tentante.

Pourtant, tricher, c'est prendre la **mauvaise habitude** de ne pas faire d'effort, s'appropriier le travail fait par un autre pour éviter la mauvaise note et obtenir un résultat malhonnête et mensonger. Plus prosaïquement, c'est **prendre le risque** d'échouer aux examens parce que l'on n'a pas fait le nécessaire ou d'en être exclu pendant 5 ans.

NDA veut lutter contre ce phénomène et **rétablir la valeur du travail accompli, de l'effort récompensé à juste titre**. Nous allons donc prendre plusieurs mesures à partir de cette rentrée et nous attendons de votre part une totale collaboration. Les voici :

<b>Tricher, c'est...</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Recopier</b> sur un camarade un DM, un devoir en classe,</li> <li>• Utiliser une <b>antisèche</b>, son cours, sa montre connectée, son téléphone lors d'une évaluation...</li> <li>• Rendre un <b>travail extrait sur Internet</b></li> <li>• Faire réaliser son travail <b>par un autre</b>, en partie ou en totalité...</li> </ul>
<b>Comment allons-nous prévenir la tricherie ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Tout matériel inutile sera interdit sur la table</b> (trousse, cahier, tablette, portable, montre connectée...) – une horloge sera installée dans chaque salle.</li> <li>• En DS ou lorsque le professeur le demandera, les sacs seront mis <b>au fond de la classe</b>.</li> <li>• <b>La taille des DM sera adaptée</b> pour rendre leur réalisation possible dans un délai raisonnable.</li> </ul>
<b>Comment allons-nous sanctionner la tricherie ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La tricherie <b>constatée en classe</b> ou la tricherie <b>notable lors de la correction</b> du devoir par le professeur sera <b>consignée dans le carnet de vie scolaire</b> (et sur Ecole Directe), sanctionnée d'une heure de <b>retenue</b> et un <b>00/20 non rattrapable</b>. <u>Cette mesure s'applique aux travaux en classe et à la maison.</u></li> <li>• <b>En cas de recopie sur un camarade</b>, tout ou partie, la note des deux élèves sera <b>divisée par deux</b> (il n'est pas possible de céder son travail à quelqu'un d'autre).</li> <li>• Lors du conseil de classe, la tricherie sera un <b>obstacle conséquent au tableau d'honneur</b></li> </ul>